

## **Rapport annuel 2025 – Comité de suivi**

### **1. Introduction**

Le présent rapport annuel est produit conformément aux exigences de la *Loi sur les mines* concernant le fonctionnement et la transparence des comités de suivi. Il vise à présenter de manière concise les activités réalisées par le comité au cours de l'année 2025.

### **2. Composition du comité**

La composition du comité est demeurée stable durant l'année 2025. Aucun changement n'a été apporté aux représentants des communautés, de la municipalité, de l'entreprise, ni aux autres membres.

### **3. Rencontres tenues**

Une seule rencontre du comité de suivi a eu lieu le 17 décembre 2025.

#### **3.1 Rencontre du 17 décembre 2025**

Les principaux points abordés lors de cette rencontre incluaient :

- Suivi général des opérations du site minier.
- Présentation des activités prévues pour l'année à venir.
- Échanges sur les préoccupations exprimées par les membres du comité.
- Mise à jour sur les engagements environnementaux et sociaux.

Aucune recommandation formelle n'a été émise par le comité lors de cette rencontre.

### **4. Suivi des engagements**

Aucun nouvel engagement n'a été ajouté en 2025.

### **5. Communications et relations avec le milieu**

Aucune activité de communication particulière n'a été réalisée par le comité en 2025. Les échanges se sont limités à la rencontre annuelle.

### **6. Budget et dépenses**

Aucune dépense n'a été effectuée par le comité de suivi en 2025. Aucun budget supplémentaire n'a été requis.

### **7. Conclusion**

L'année 2025 a été marquée par une activité limitée du comité, avec une seule rencontre tenue et aucune dépense engagée. Le comité demeure néanmoins engagé à poursuivre son rôle de suivi, de transparence et de dialogue entre l'entreprise, les communautés et les parties prenantes.